

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Les enterrements civils.—Napoléon Ier faisant le catéchisme.—La Vénérable Mère Marie-de-l'Incarnation, fondatrice et première supérieure du Couvent des Ursulines de Québec; guérison opérée par son intercession.—Les RR. Pères Oblats à Betsiamits.—Un bon mouvement de colonisation au Lac St-Jean, sous la direction d'une nouvelle société de colonisation. Etablissement d'une communauté religieuse dans le "Canton de la Minerve."—Changements ecclésiastiques dans l'Archidiocèse de Québec.

Causerie Agricole : Les labours profonds.

Sujets divers : La réflexion et l'ordre chez les cultivateurs.—Achat d'instruments d'agriculture.—Transplantation des arbres fruitiers.—Foins altérés.—Le traitement des chevaux.

Choses et autres : Comment se procurer du Poignon de bonne heure au printemps.—Aliments cuits, pour la nourriture des animaux.—Fumier de poules.—Le charbon de bois mêlé à la nourriture des volailles.

Recettes : Moyen de rappeler à la vie des plantes gelées.—Vers des intestins des chevaux.—Amidon des pommes de terre.

Conférence agricole à Ste-Anne de la Pocatière.—M. B. Lippens, conférencier, donnera une conférence agricole à Ste-Anne de la Pocatière, dimanche prochain, le 10 septembre, après la Grand' Messe. Les cultivateurs ne devront pas manquer d'assister à cette conférence. M. Lippens traitera de questions agricoles pouvant grandement les intéresser et leur être d'un grand avantage. Le soir, M. Lippens fera une conférence dans une des Salles du Collège sur un sujet approprié aux élèves de cette institution.

Conférence agricole à St-Agapit de Beauvillage.—Dimanche prochain nous donnerons de notre côté une conférence agricole, à St-Agapit, après l'office du matin. Sujet : Des différents travaux à exécuter sur une ferme, de l'automne au printemps, quant aux soins des animaux et à l'aménagement des fumiers. Nous espérons que les cultivateurs se feront un devoir d'y assister.

REVUE DE LA SEMAINE

Les enterrements civils.—Le Paese de Pérouse consacre des réflexions très-sensées aux enterrements civils :

"Une des gloires du libéralisme moderne, dit-il, consiste à favoriser et à encourager les funérailles civiles....."

"Prendre un cadavre, le placer sur un char funèbre orné de cyprès et de fleurs, environné de huit personnes tenant les cordons du poêle, précédé d'une musique exécutant des airs de circonstance, suivi d'une troupe d'officiers, d'employés, de membres de sociétés monarchiques ou démocratiques qui causent entre eux ou feignent la tristesse quand ils viennent par hasard à réfléchir, remettre ce cadavre au croquemort, après une ou plusieurs esquisses de la vie du défunt et de ses mérites, voilà l'enterrement civil.

"Le besoin de singer les rites de l'Eglise fait allumer quelques torches sur le cercueil, développer certains étendards, même celui du diable, comme à Gênes et à la Spézia; mais ces étendards ne rappellent que le petit nombre d'années passées ici-bas par le trépassé..... non le symbole de l'éternité qui vient de l'accueillir à jamais dans son sein....."

"Les rites de l'Eglise catholique, au contraire, rappellent que le défunt était un fils de la rédemption; ils rappellent aux vivants la pensée salutaire de la mort; ils développent leur efficacité dans le siècle qui ne finit jamais....."

"Les anciens prenaient un soin extrême des funérailles, parce qu'ils croyaient que les âmes des gens privés de sépulture erraient durant cent années autour des marais du Styx avant d'arriver aux Champs Elysées. Les sectateurs d'une civilisation athée se contentent de rendre des honneurs à un cadavre infect, jusqu'à ce qu'il soit enfoui dans une fosse, comme un cheval ou un chien.

"Qui eût dit à nos aïeux que leurs petits-fils seraient moins civilisés que les anciens païens?....."

Fonds d'agriculture de l'Assemblée